

INFOS 2ND DEGRÉ

>> MOUVEMENT DE L'EMPLOI

POUR L'ACADÉMIE, il faut suivre la procédure suivante :

. VOUS REMPLISSEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE :

> Vous vous connectez sur le site :

<https://candidature.ecr-paysdelaloire.org>

> Vous remplissez les rubriques, **à partir de fin mars.**

> Connexion au site de publication des emplois du Rectorat : <http://emplois.ac-nantes.fr>

pour accéder à la liste des emplois vacants et susceptibles d'être vacants, **à partir du vendredi 31 mars 2023.**

> Vous identifiez les **numéros des emplois qui vous intéressent.**

Vous les saisissez dans votre dossier

entre le 31 mars et le mercredi 12 avril 2023.

> A la marge, l'ajout de nouveaux postes peut avoir lieu.

> Postulez sur plus d'un service. Formulez un vœu élargi (6^{ème} rang).

. QUAND LA SAISIE DE VOTRE DOSSIER EST COMPLÈTE :

> Dernier écran, vous vérifiez (signal vert : correct, signal rouge : données manquantes).

> Déposez sur le site l'ensemble des pièces justificatives.

> Téléchargez votre dossier complet en PDF. Signez numériquement.

Vous l'envoyez par courrier électronique à votre chef d'établissement qui le signe à son tour et vous le retourne.

> Ensuite, envoyez par **courrier électronique**

avant le mercredi 12 avril 2023 – 23h59 :

>> A la Commission Académique de l'Emploi : caepaysdelaloire@ecr-uradel.org
Vous recevrez un mail d'accusé de réception.

>> Au Rectorat de l'Académie : mvt-2d-privé@ac-nantes.fr

>> A chacun des chefs d'établissement concernés par les emplois postulés.

Tout dossier non envoyé par courrier électronique ne sera pas pris en compte.

>> A la CGT, si vous voulez être suivi.e par notre organisation syndicale, en envoyant ce dossier à l'adresse suivante :

..... • philippe.legrand@cgt-ep.org



Jean-François Moutel (CAE et CDE 72)

NOUS AVONS GAGNÉ LA BATAILLE IDÉOLOGIQUE. OBTENONS LE RETRAIT DE CE PROJET INJUSTE !

Des millions de personnes dans la rue aux quatre coins de l'hexagone et des DROM, toutes générations confondues, des syndicats unis contre une réforme injuste, surtout après l'épidémie de Covid qui a mis les « premiers-ères de corvée » en évidence, **une opinion publique qui reste très majoritairement contre un projet qui soulève la colère**, le gouvernement ne s'attendait sans doute pas à une telle mobilisation !...

Bien sûr, le mouvement de contestation monte lentement et le découragement se fait parfois ressentir. Il n'empêche, **le collectif reprend ses droits et on se sent moins seul.e. C'est déjà une victoire.** C'est là dessus qu'il faut s'appuyer pour que la contestation dépasse les manifestations et débouche sur un **« faire autrement tous-tes ensemble ».**

Pour le Bureau Régional CGT-EP,
Philippe Legrand,
secrétaire académique

INFOS 1^{ER} DEGRÉ

>> MOUVEMENT DE L'EMPLOI

ADRESSEZ À LA CGT ENSEIGNEMENT PRIVÉ une copie de l'ensemble de vos pièces pour un suivi de votre demande de mutation.

C'est une démarche confidentielle qui permet la transparence et garantit le respect du règlement du mouvement des maîtres.

Durant tout ce processus, la CGT Enseignement privé peut vous accompagner.

N'hésitez pas à nous solliciter.

Nous siégeons dans toutes les commissions de l'emploi en Pays de la Loire. Si cela vous intéresse d'assister aux Commissions Départementales de l'Emploi, au nom de la CGT, en Mayenne ou en Sarthe, ce sont 7 ou 8 réunions par an et bien sûr, nous vous accompagnerons pour vous expliquer les rouages ...

>> academie.nantes@cgt-ep.org

• >>> Marie GUERRIER (06 31 47 17 97)

• >>> Vanessa ROBERT (06 77 83 87 61)



Pour consulter le calendrier du mouvement dans votre département, c'est ici :

>>> <https://cgtpepnantes.reference-syndicale.fr/files/2023/03/Mouvement-Academie-1er-degre-2023.pdf>



>> LA RETRAITE À 60 ANS !!!

**FAISONS PLIER LE GOUVERNEMENT
ET GAGNONS L'ÉGALITÉ**

**>>> TOUTES ET TOUS ENSEMBLE LE 7 ET 8 MARS,
METTONS LA FRANCE À L'ARRÊT !**

8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

LES 7 ET 8 MARS... ET APRÈS

**ON ARRÊTE
TOUTES**

EN GREVE

◆ UNE MOBILISATION HISTORIQUE ! ◆



Zeljko Vujackov (CDE 72)

>> VICTOIRE À STE CATHERINE !

SITUÉ AU MANS, le Campus des métiers Sainte Catherine accueille 1250 apprenants (élèves, étudiant-es, apprenti-es et stagiaires). Il dispose de plateaux techniques de grande qualité constamment renouvelés pour correspondre à l'évolution des métiers : - École Hôtellerie Restauration - École Boulangerie Pâtisserie - École Commerce et Vente - École Esthétique et Bien-être Centre de formation d'apprentis

au Mans Centre de formation continue au Mans Lycée, Scolaire, Apprentissage, Alternance, Formation continue.

Le projet gouvernemental concernant l'enseignement professionnel ne pouvait qu'inquiéter la communauté de travail de notre ensemble scolaire. La preuve avec l'affluence des collègues lors de la venue de notre Secrétaire académique pendant une heure d'informations syndicales de notre syndicat.

La liste CGT, déposée pour la première fois de son histoire à Sainte Catherine, a remporté les élections au CSE pour le collège cadre ! C'est une grande victoire pour les collègues qui se sont investis dans cette campagne. En face, la liste SPELC a été battue.

Les élections ne se sont pas déroulées dans un contexte favorable puisque l'annonce de la liste CGT a créé des remous au sein du campus (« les chars soviétiques sont aux portes du Mans ! ») auprès de certains collègues et de la direction.

Un grand merci pour toutes celles et ceux qui ont voté CGT.

Le pari de l'intelligence et de la démocratie a payé. A nous de démontrer que cela a un sens.

>> LE COMITÉ CONSULTATIF MINISTÉRIEL (LE CCM)

AU MINISTÈRE de l'Agriculture et de l'Alimentation, il existe une instance pour l'enseignement privé sous contrat avec l'État : Le CCM. Celui-ci est composé des membres désignés représentant l'administration, de 10 représentant.es des personnels titulaires et 10 représentant.es des personnels suppléants, élus pour 4 ans au scrutin de liste, les sièges étant répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.



Barbara Chauveau, élue au CCM

Il est consulté sur les questions et projets de textes concernant les personnels enseignants et de documentation des établissements mentionnés à l'article L. 813-8 du code rural et de la pêche maritime et relatifs :

- à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- aux règles statutaires et aux règles relatives à l'échelonnement indiciaire ;
- aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents ;
- à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles ;
- à l'insertion professionnelle ;
- à l'égalité professionnelle, à la parité et à la lutte contre toutes les discriminations.

Le comité consultatif est également informé des incidences sur la gestion des emplois, des principales décisions à caractère budgétaire.

Pour me contacter >>> **06 72 94 48 52**

“ Lors des élections de décembre dernier, notre collègue Barbara Chauveau, enseignante au LPPA JB Eriau à Ancenis (44) a été élue comme titulaire au nom de notre organisation. Elle est aussi membre du Bureau académique.

>>> CAISSE DE SOLIDARITÉ

Notre syndicat national a voté la création d'une caisse de solidarité avec pour principe :

- réservée aux adhérent-es à jour de cotisation.
- Prise en charge à partir du 2^e jour du grève (et les suivants), sur présentation d'un justificatif du retrait (fiche de paie).

Le remboursement se fera sur une base forfaitaire de 60 € par jour de grève, dans la limite du montant retiré.

En région, nous rajoutons une somme en ciblant les salarié-es les moins payé-es (personnels Ogec non cadres et profs jusqu'au 6^{ème} échelon) dès le premier jour.

Il convient de passer par le secrétaire académique
>>> **philippe.legrand@cgt-ep.org**

>>> Prenez contact avec vos représentant-es

LA CGT ENSEIGNEMENT PRIVÉ DANS LES PAYS DE LOIRE
ON REVENDIQUE, ON PROPOSE, ON AGIT, ON DÉFEND, ON GAGNE !



Vous souhaitez vous renseigner, nous rejoindre, vous syndiquer ?

Contactez-nous pendant nos permanences (à Nantes et à Angers)

Par mail : academie.nantes@cgt-ep.org ou au **06 11 99 80 62**



Un seul mail pour contacter toute l'équipe régionale :
academie.nantes@cgt-ep.org

/ Site Web : <https://cgtepnantes.reference-syndicale.fr>

> <https://www.facebook.com/CgtEnseignementPrivePaysdeLaLoire/>